



Dimanche 5 Janvier 2025
à Lusignan

CAMPING DE LUSIGNAN

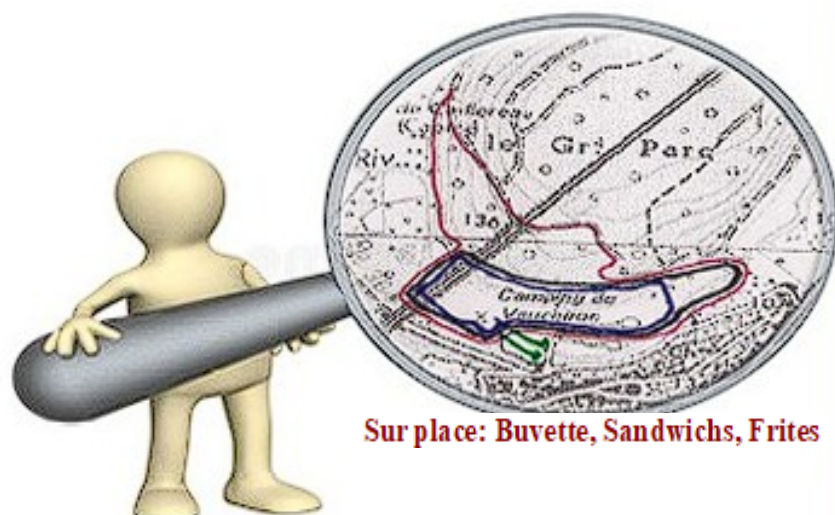


Organisé par le



Championnat de la Vienne de Cross

Ouvert à tous
(licenciés ou non)



Sur place: Buvette, Sandwichs, Frites

Les parcours

Départ	100 m
Arrivée	50 m
Petite Boucle	860 m
Moyenne Boucle	1120 m
Grande Boucle	2010 m

Horaires des catégories, distances


Petite Boucle (PB) 860 m, Moyenne Boucle (MB) 1120m, Grande Boucle (GB) 2010m

(D) : Départ (100 m) (A) : Arrivée (50m)

N°	Horaires	Catégories	Distances	Boucles
1	11h30	U18 CA, U20 JU, cross court – Hommes	4140m	D+1PB+1MB+1GB+A
2	12h00	U18 CA, U20 JU, cross court – Femmes	3880m	D+2PB+1GB+A
3	12h30	U16 MI – Filles	3280m	D+1MB+1GB+A
3bis	12h30	U16 MI -Garçons	3280m	D+1MB+1GB+A
4	12h50	U14 BE – Filles	2130m	D+1PB + 1MB+A
4bis	12h50	U14 BE – Garçons	2130m	D+1PB + 1MB+A
5	13h10	U23 ES, Senior, M0, M1, M2 – Femmes	6410m	D+2MB+2GB+A
5bis	13h10	U23 ES, Senior, M0, M1, M2 – Hommes	8420m	D+2MB+3GB+A
6	14h10	École d'athlé -Garçons	1010m	D+1PB+A
7	14h25	École d'athlé – Filles	1010m	D+1PB+A
8	14h40	U12 – Poussins	1270m	D+1MB+A
9	14h55	U12 – Poussines	1270m	D+1MB+A

Remise des récompenses tout de suite après chaque course

Engagement gratuit pour toutes catégories. PPS obligatoire pour les non-licenciés FFA. <https://pps.athle.fr/>

 www.facebook.com/MACC.ATHLE.LUSIGNAN

Pour infos : Pensez aux parkings du centre ville et des promenades

Inscriptions non-licenciés : loll.evelyne@gmail.com Inscriptions licenciés FFA: <http://cd86.athle.com>

Inscriptions avant le samedi 4 Janvier 2025

Reglement

DOSSARDS : -Salle du camping à partir de 11 heures (prévoir les épingles et le PPS ou la licence)
Le Parcours de Prévention Santé est récupérable sur le site : <https://pps.athle.fr/>

SECURITE ASSUREE PAR LA PROTECTION CIVILE : **Assurance** : L'association a souscrit une assurance de responsabilité civile auprès de la SMACL. Les non-licenciés doivent se couvrir des éventuels dommages corporels par une assurance personnelle

RECOMPENSES :

- seuls les licenciés seront récompensés pour le titre départemental, une médaille sera remis aux 3 premiers
- les 3 premières équipes licenciées (4 + 2) seront récompensées pour le titre départemental

Titres décernés

• **Masters masculins et féminines (à partir de M1)** o Podium individuel M1M et F o Podium individuel M2M et F o Podium équipe Master M et F

- **Masters** : M0 : 1990 à 1986. M1: 1985 à 1981. M2: 1980 à 1976.

• **U12 masculins et féminines** o Podium individuel U12 M et F o Podium équipe U12 M et F

• **U14 masculins et féminines** o Podium individuel U14 M et F o Podium équipe U14 M et F

• **U16 masculins et féminines** o Podium individuel U16 M et F o Podium équipe U16 M et F

• **U18 masculins et féminines** o Podium individuel U18 M et F o Podium équipe U18 M et F

• **U20 masculins et féminines** o Podium individuel U20 M et F o Podium équipe U20 M et F

Cross Court TCM•

Cross court masculin o Podium individuel Cross Court U23 M o Podium individuel Cross Court TCM o Podium équipe

• Cross court féminin o Podium individuel Cross Court U23 F o Podium individuel Cross Court TCF o Podium équipe Cross Court TCF

• Cross Élite masculin o Podium individuel Cross Élite U23 M o Podium individuel Cross Elite TCM o Podium individuel Cross Élite MOM o Podium équipe Cross Elite TCM

• Cross Élite féminin o Podium individuel Cross Élite U23 F o Podium individuel Cross Elite TCF o Podium individuel Cross Élite MOF o Podium individuel Cross Élite MIF o Podium individuel Cross Elite M2F o Podium équipe Cross Elite TCF o Podium équipe Cross Élite Master (à partir de M1)

Règlements Techniques des épreuves :

- Le nombre d'athlètes retenu pour le classement d'une équipe est de 4 pour toutes les catégories, le 5ème et le 6ème arrivants font partie de cette équipe, les suivants seront considérés comme individuels
- Seule une équipe sera classée par club, dans chaque épreuve.

Pour les courses communes à plusieurs catégories, il sera remis, pour certaines catégories, un dossard complémentaire mentionnant la catégorie de l'athlète.

Pour les étrangers un dossard complémentaire sera remis. Concernant les deux points précédents, ce ou ces dossards devront être obligatoirement portés dans le dos du maillot de l'athlète. Le non-port entraînera la disqualification de l'athlète.